

S O M M A I R E

7	Définition de l'installation
9	Définitions et choix du foyer
9	1. Les âtres et les appareils à foyer ouvert
10	2. Les inserts
11	3. Les poêles à bûches
13	Composants de conduits de fumée et de conduits de raccordement
15	Conditions d'aptitude à l'emploi des conduits
15	1. Dispositions réglementaires et normatives
16	2. Désignation de l'ouvrage et plaque signalétique de l'ouvrage
17	3. Conception et désignation des ouvrages
21	4. Raccordement d'un appareil à un conduit de fumée existant
22	5. Dimensionnement des conduits
23	6. Débouché du conduit de fumée en toiture
24	7. L'entretien et le ramonage
27	Travaux d'âtre
27	1. Généralités
27	2. Assise de l'installation
29	3. Parois d'adossement
31	4. Pose d'un insert
33	5. Ventilation entre l'isolant et le foyer
34	6. Linteau bois
35	7. La hotte
39	Travaux de poélerie
39	1. Assise pour les poêles à bois
40	2. Parois d'adossement et latérales pour les poêles à bois
41	Amenée d'air extérieur
41	1. Fonctionnement
47	Conduit de raccordement
47	1. Paramètres du conduit de raccordement
50	2. Modérateur de tirage
51	Conduits maçonnés en terre cuite ou en béton
52	1. Conduits maçonnés
54	2. Jonction du conduit de raccordement sur conduit de fumée maçonné

56	3. Traversée de planchers
62	4. Montage des boisseaux
63	5. Dévoisement des conduits maçonnés
64	6. Habillage des conduits
65	7. Traversée en toiture
67	8. Souche
68	9. Terminal
69	Conduits maçonnés juxtaposés
70	1. Conduits juxtaposés - Parois adjacentes
70	2. Surélévation de conduits juxtaposés
71	Conduits maçonnés en pied
71	1. Généralités
72	2. Pied de conduit - Trappe de ramonage
75	Conduits maçonnés existants
75	1. Diagnostic et choix de la solution
77	2. Tubage
78	3. Montage des tubages
80	4. Raccordement de l'appareil
83	Conduits métalliques isolés
84	1. Raccordement sur le conduit
85	2. Choix des composants pour les conduits métalliques
86	3. Distance de sécurité
87	4. Jonction
88	5. Traversée du premier plancher
90	6. Traversée des autres planchers
91	7. Dévoisement
92	8. Souche type solin
93	9. Traversée en toiture
95	Dispositifs de distribution d'air chaud (DAC)
95	1. Rappel des définitions
99	Annexe 1 : Abaques selon la norme NF EN 13384-1
107	Glossaire
111	Réglementation, normes et autres documents de référence
115	Index

4. Pose d'un insert

NF DTU 24.2, P1-1, paragraphe 5.3

4.1 Habillage du foyer et circuit d'air de convection

Les surfaces soumises à l'effet de rayonnement direct de l'appareil doivent être protégées par un matériau isolant thermique dont les caractéristiques sont données au paragraphe 3.1.

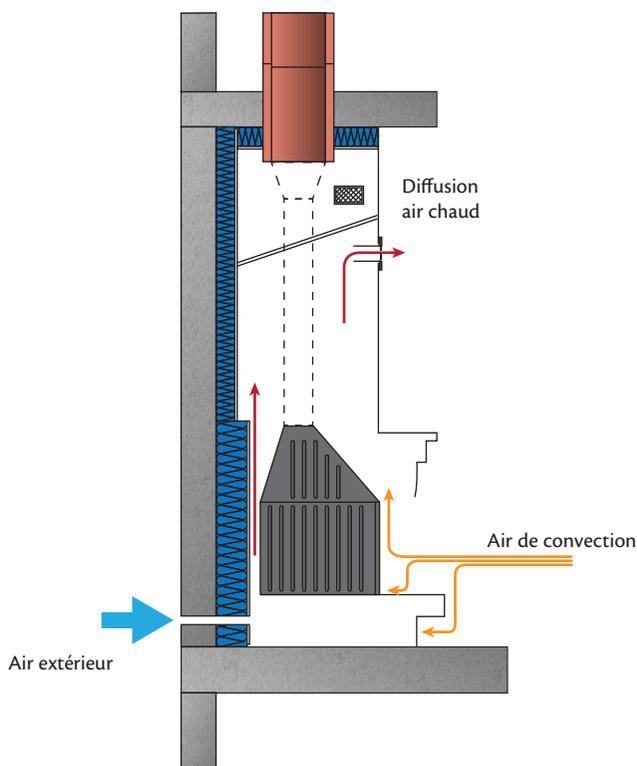


Figure 6 : Pose d'un insert

4.2 Pose d'un insert

Dans le cas des inserts, les sections des entrées d'air de convection sont définies dans les prescriptions d'installation du fabricant de l'appareil, avec un minimum de passage libre de 400 cm^2 pour l'entrée basse et 500 cm^2 pour la sortie haute.

Les entrées d'air de convection sont constituées par l'espace libre ménagé sous l'appareil et sur ses côtés.

7.2 Grilles de ventilation

■ Cas des inserts

Les grilles de ventilation de la chambre à chaleur, obligatoires, seront posées le plus haut possible mais pas à moins de 30 cm du plafond.

La dimension de ces grilles est précisée dans la notice d'installation de l'appareil. Elle est au minimum de 500 cm² de section de passage.

■ Cas des âtres (ou des appareils à foyer ouvert nécessitant une hotte)

Le cas échéant, une grille de décompression est insérée dans la hotte pour éviter la mise en pression de celle-ci.

7.3 Partie haute de la hotte

En partie haute de la hotte, un faux plafond réalisé à 30 cm du plafond fait office de déflecteur.

Les faces intérieures du vide entre le faux plafond et le plafond doivent être isolées thermiquement comme l'intérieur de la hotte.

Ce vide est ventilé efficacement en plaçant deux orifices de ventilation latéraux (un haut et un bas).

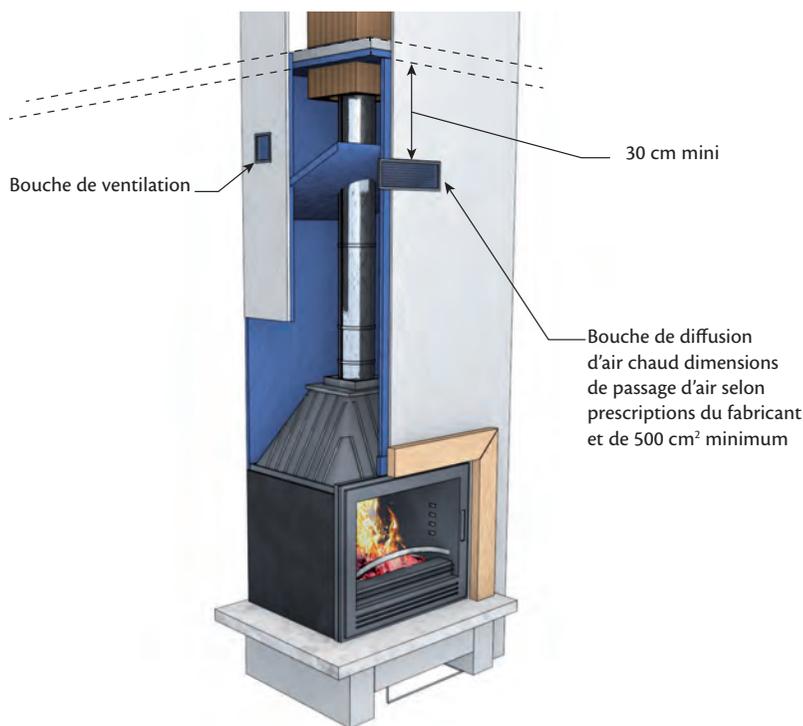


Figure 13 : Réalisation de la partie haute de la hotte

1.2 Cas des faux plafonds

Le faux plafond doit être découpé dans l'emprise totale de la hotte.

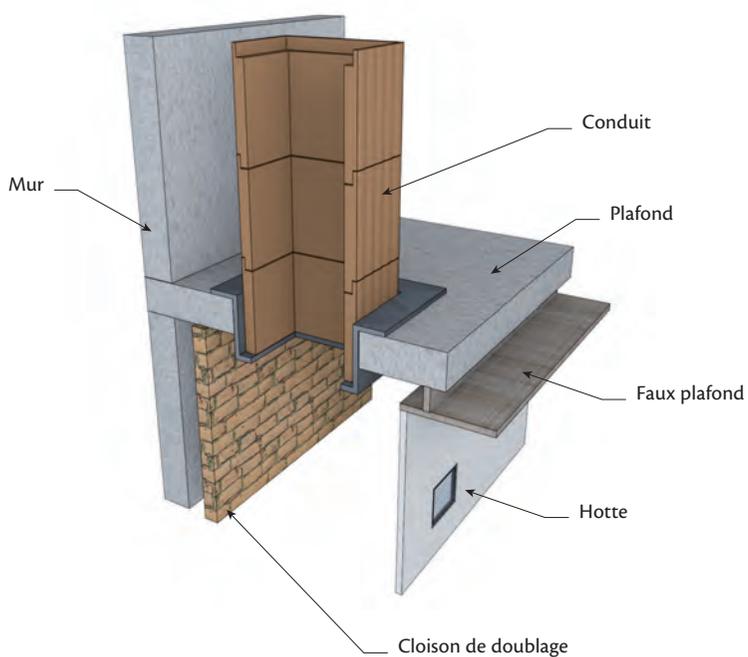
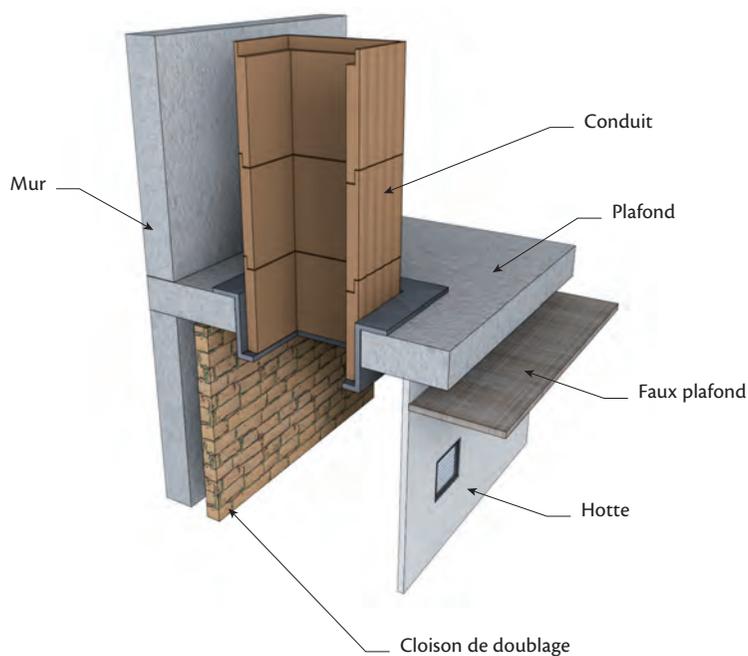


Figure 3 : Cas des faux plafonds

5.2 Traversée de plancher léger (bois) ou faux plafond

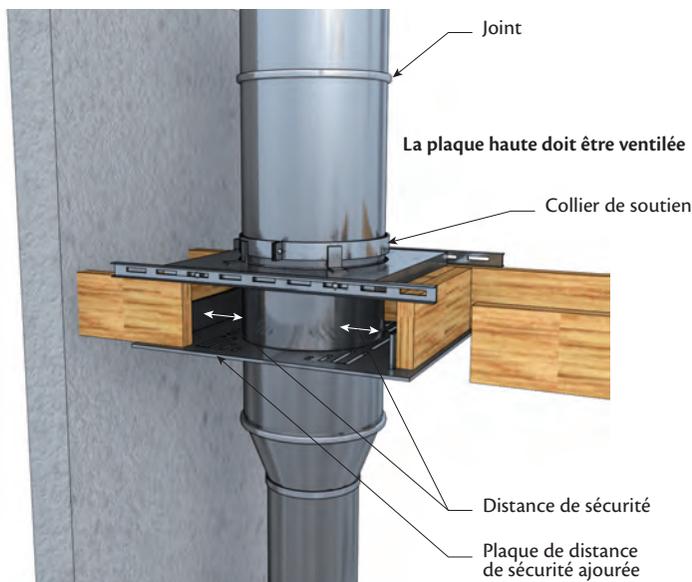


Figure 7 : Traversée de plancher léger

Il convient d'utiliser les pièces fournies par le fabricant du conduit afin d'observer les précautions relatives :

- à la stabilité du conduit ;
- à la distance de sécurité des pièces de bois (voir paragraphe 3.1) ;
- au choc thermique ;
- à la libre dilatation du conduit.

La pose de plaques de distance de sécurité ajourées est obligatoire.

OBSERVATIONS

- Dans tous les cas, se reporter aux prescriptions mentionnées dans la notice technique du fabricant du conduit.
- Pour répondre aux exigences d'étanchéité à l'air et de résistance thermique du bâti de la réglementation thermique, les fabricants proposent des systèmes de traversée de parois isolés spécifiques ; ces systèmes font l'objet d'Avis Techniques. Seuls ces systèmes doivent être utilisés pour garantir la sécurité de l'installation, ils sont indissociables des conduits de fumées compatibles définis dans ces Avis Techniques.
- Il est formellement interdit de réaliser « un rebouchage » sur chantier qui risquerait de mettre en cause la sécurité de l'installation.